

# LA CONCILIATION VIE PROFESSIONNELLE-PERSONNELLE NE DOIT PAS SIGNIFIER DES SACRIFICES PAR LA FEMME

## ENSEMBLE POSITIONNONS L'ÉQUILIBRE SUR LA MAP

### En bref...

La conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle représente **un défi qui se complexifie**, notamment dû au vieillissement de la population. Les travailleuses et travailleurs doivent, entre autres, remplir leurs rôles de parents, mais pour certains, également celui de proche aidant.

La situation des femmes est d'autant plus particulière vu **les clivages des stéréotypes sexuels**. Elles sont davantage représentées puisqu'elles sont considérées comme les principales responsables des soins des enfants et de la nature des soins qu'elles sont susceptibles d'assumer comme proche aidant.

Dans une vision de l'atteinte d'un **équilibre**, il est nécessaire d'instaurer et d'adapter des mesures pour les travailleuses, afin que la réalisation de leurs différents rôles n'engendre pas de sacrifices. C'est une route qui n'est pas sans détour, mais il est impératif de considérer la réalité de la situation.



### Les mesures gouvernementales

- Congés pour obligations parentales ou familiales
- Congés de maternité et de paternité
- Régime québécois d'assurance parentale
- Services de garde
- Etc.

### Les mesures possibles de notre entreprise

- Horaires flexibles
- Horaires à la carte
- Travail à temps partiel / Partage de poste
- Banque de congés avec ou sans solde
- Services de santé et de mieux-être
- Télétravail
- Etc.

### Finalement, notre projet...

Afin de démontrer notre engagement envers la conciliation travail-famille, et d'intégrer de bonnes pratiques, nous souhaitons obtenir la certification **BNQ 9700-820**.

